

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2011**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'effectuer dans le Budget primitif de la Commune un virement de 400 000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin de régulariser l'achat de la propriété Bourbon située 2 rue Philippe de Rouvres, dans le Budget 2011.

Le Maire,
Hubert SAUVAIN